

Le bulletin



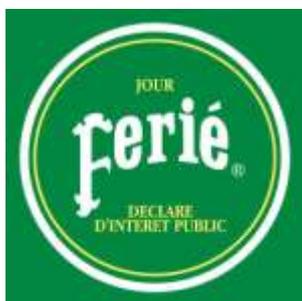
TOUS PNC EASYJET

BS. 13.05 052

Tél : 01 49 19 58 18

03/06/2013

Les commissions sur les ventes à bord enfin payées double grâce à l'action des délégués SNPNC



Vos délégués SNPNC, ont enfin réussi à faire accepter à la Compagnie que les commissions sur les ventes à bord du 1^{er} mai doivent être payées double. Initiée par notre DP, Julien Jean, basé à Lyon, cette revendication devient enfin un acquis. Pour 2013, cela devrait être automatique. Evidemment, au vu du fiasco permanent qu'est la paie, on se doute qu'il y aura des ratés...

Pour les 5 années précédentes, il vous faut :

- Présenter à la Compagnie la preuve que vous avez volé le 1^{er} mai (roster).
- Envoyer un mail en demandant la régularisation de ces paiements à people helpdesk (joignez vos rosters).

La Compagnie s'est engagée, par email daté du 29/05/2013, à régulariser les commissions du 1^{er} mai, pour tous les PNC impactés, ayant la possibilité de démontrer qu'ils ont travaillé un des 1^{er} mai sur les 5 dernières années (2009-2012). Si vous avez volé un des 1^{er} mai entre 2009 et 2012, vous êtes automatiquement impactés, en théorie vous avez gardé vos plannings pour les impôts, il vous sera donc aisé de les fournir à la Compagnie.

La Compagnie applique un principe low cost, où tout se paie, chaque minute, chaque supplément, il convient en conséquence que ses salariés lui appliquent le même principe...un sou est un sou...De toutes façons il est clair qu'easyJet n'est devenu qu'un fournisseur de salaire, rien d'autre...



Le service paie nous étonnera toujours, ils sont bien coquins nos collègues de payroll.

Ce mois-ci ce sont des fiches de paie sur lesquelles les sector pays ont été oubliés qui ont été envoyées à des salariés...C'est incroyablement navrant, désolant, honteux. Et payroll a l'arrogance de répondre que ce n'est pas de leur faute...hop on passe la "patate chaude" au service RH qui a oublié de relier ces PNC au système AIMS qui produit les données de la paie. Lamentable...

De toutes façons, dans l'administratif, chez easyJet il n'y a jamais de responsable.



Le service RH nous fait des surprises lui aussi, en effet, que penser des contrats à durée déterminée signés, puis suivis d'embauches sous contrat saisonnier (sans prime de précarité). Il aura fallu l'action des délégués SNPNC pour qu'easyJet rectifie le tir, et garantisse le versement d'une somme équivalente à la prime de précarité aux PNC impactés. Lamentable...



Nous demandons la création d'un "employee charter" !

A l'instar du customer charter, et au vu des innombrables erreurs de paie, des boulettes délirantes du service RH, il nous semble primordial que la Compagnie mette en place une employee charter. Un document qui reprend non seulement les devoirs des salariés, mais aussi les devoirs de la Compagnie à l'égard de ses salariés. Les employés, dont nombreux sont des PNC n'en peuvent plus de devoir subir l'incompétence d'un service paye totalement désorganisé, le manque de moyen du service RH, l'absence de réponse aux emails et les promesses non tenues. Nous avons fait cette demande il y a 15 jours...pas de réponse...#FAIL



CONTRATS SAISONNIERS, UPRANKER CM, UPRANKER CPM...

Quand la précarisation devient la règle

On a cru rêver, la Compagnie propose de devenir cadre par intermittence, en devenant cadre temporaire, bouche-trou en fait... Quid des cotisations CRPN, quid du statut, du coefficient, c'est n'importe quoi. Ce qui se fait en Angleterre ne DOIT PAS se produire en France. Les uprangers CM attendent déjà des mois, voire des années avant d'être (peut-être) titularisés un jour, les saisonniers se demandent s'ils auront un emploi cet hiver, et la Compagnie souhaite encore ajouter un statut précaire...C'est le monde à l'envers pour une Compagnie qui fait de tels bénéfices annuels. Faire croire aux PNC qu'ils obtiendront une promotion alors qu'on leur propose juste un diplôme de bouche-trou...L'arrogance orange doit cesser. Ce manque de respect à l'égard des salariés, des PNC ne peut plus perdurer.



PRECARISATION, PAUPERISATION DU PNC, MANQUE DE RESPECT, ERREURS DE PAIE, CONTRATS FANTASISTES... TROP C'EST TROP

¡ BASTA !

Vous avez été nombreux à contacter le SNPNC afin que nous organisions des actions, nous vous avons écouté et nous conseillons aux PNC de se préparer à des actions cet été. Nous avons accepté de jouer le jeu du pragmatisme lors des NAO, laissant une porte ouverte à la Compagnie. La Compagnie garde ses yeux fermés... A nous de les lui ouvrir. Le SNPNC, fort de sa grande majorité au sein d'easyJet, a menacé cet hiver, il agira cet été. La compagnie sera la seule responsable.

TROP C'EST TROP

Pour recevoir votre bulletin d'adhésion au SNPNC, remplissez et communiquez le document ci-dessous à un élu SNPNC :

Laurent Nicolas (CDG), JP Barra (CDG), Inna Sissoko (ORY), Julien Jean (LYS), Liliane Macedo (CDG), Virginie Flandre (CDG), Olivier Martinez (CDG), Florian Rouch (TLS), Marie-Laure Maxime (NCE), Christophe Bourdet (CDG), Emmanuel Ruiz (ORY), Soizig Le Garignon (LYS).

En 1 minute vous pouvez aussi adhérer sur snpnc.org

NOM PRENOM:

Base :